



Lyon, le 16 février 2024

Lettre ouverte à Madame LESTRADE sur la situation de l'EPE du Rhône

Madame la directrice interrégionale,

Nous sommes alerté.e.s par des agents de l'EPE du Rhône d'une situation qui se dégrade, impactant fortement le fonctionnement de ce service. A la veille de la mise en place de l'expérimentation, qui débutera en mai 2024, nous ne pouvons que nous inquiéter sur le devenir des professionnel.le.s mais aussi des prises en charge éducative des jeunes. Cette expérimentation va aggraver la situation des professionnel.le.s. Pour notre part, il est plus que nécessaire de vous alerter et vous demander instamment de mettre en place un plan d'action pour protéger nos collègues et les jeunes.

Nous alertons sur la situation de l'EPE du Rhône depuis maintenant plusieurs années auprès de la direction territoriale. Déjà, au moins à décembre 2021, l'UEHC de Collonges-au-Mont-d'Or a fermé plusieurs semaines, suite à de nombreux arrêts maladies et à des violences répétées des jeunes sur les agents. Au cours de la réunion de reprise, un nouvel incident a eu lieu. Un personnel éducatif a insulté une éducatrice sans aucune réaction de la directrice. L'équipe a dû demander à la Direction Territoriale d'intervenir pour que des mesures soient prises. **De plus, suite à une dégradation des relations dans l'équipe éducative et notamment des faits de harcèlement moral allant jusqu'à des menaces et même une agression d'un agent par un autre agent, les arrêts maladie et les déclarations d'accident de travail s'accumulent.**

Au sein de l'UEHC de Saint-Genis-Les-Ollières, malgré la présence d'une équipe, en responsabilité, soudée et expérimentée, la nouvelle hiérarchie a déstabilisé et désorganisé, en partie, les conditions de travail des collègues. Ces derniers n'ont cessé d'alerter et de privilégier le dialogue en faisant des propositions d'améliorations à l'équipe de direction. **La communication reste compliquée entre l'équipe éducative et la hiérarchie, mais également avec les partenaires (magistrats, service de milieu ouvert, associations etc...).**

La réaction de la hiérarchie, alertée de nombreuses fois par des entretiens individuels par les agents, par des courriers transmis sous couvert à la direction territoriale ou même par des dépôts de main courante, n'est pas celle attendue. Elle ne permet pas une amélioration des conditions de travail, ni de protection des agents en difficulté. **La direction en lien avec la Direction Territoriale privilégie la mise en place de missionnements. Depuis fin 2022, nous en avons comptabilisé cinq, avec deux nouveaux agents qui seront à leur tour missionnés après des mois d'arrêt en accident de travail, en janvier 2024.**

La situation de l'EPE du Rhône est alarmante et la hiérarchie de la structure semble faire la sourde oreille. Elle s'inquiète plus que les événements s'ébruitent. La hiérarchie ne soutient pas les agents en arrêt et en accident du travail, en minimisant les risques psycho-sociaux encourus par les agents et maltraitant un peu plus ces derniers. Est-ce ainsi que nous devons travailler dans les hébergements ? Une équipe éducative incluant la hiérarchie ne doit-elle pas soutenir une équipe dans son entièreté ?

Des agents se font harceler et maintenant agresser par d'autres agents (plus de trois courriers pour dénoncer ces agissements sont remontés à la direction territoriale à cet effet, depuis le 16 février 2023). **La politique maintenue reste de missionner les agents victimes et de laisser les auteurs de harcèlement, de menaces ou d'agressions à leur poste maltraiter d'autres agents.**

Les équipes éducatives sur le terrain sont en difficulté. Á Collonges, la fuite inquiétante des titulaires met en évidence et accentue ces difficultés. La volonté de consolider une équipe de contractuels maltraitant aussi bien envers les jeunes qu'envers les titulaires paraît aberrant et en même temps stratégique pour que l'expérimentation puisse être mise en place sans que les agents ne se plaignent au risque de ne pas être renouvelés. Le Directeur Territorial a été rencontré par rapport à des situations individuelles mais rien n'est réfléchi ni pensé collectivement, alors que ce problème est systémique et se répète dans le temps.

Ces problématiques ont une incidence directe sur la prise en charge des jeunes accueilli.e.s qui ne sont pas dans un environnement sécurisé. Cela augmente aussi la possibilité d'incidents graves au sein de l'EPE du Rhône, comme cela a pu arriver à l'UEHC de Bourg-en-Bresse également, malgré les nombreuses alertes des agents et du SNPES-PJJ/FSU. La vacance prolongée du poste d'agent technique au sein de l'UEHC de Collonges-au-mont-d'Or a augmenté le délabrement de la structure et notamment des chambres dans lesquelles sont accueilli.e.s les jeunes. Jusqu'où allons-nous tolérer la maltraitance des jeunes confiés ?

La hiérarchie de l'EPE du Rhône, notamment à travers la directrice, est dans l'inaction et ne soutient pas ses agents en minimisant leur mal-être. Les collègues sur le terrain lancent des appels à l'aide depuis des mois et s'épuisent professionnellement. Les risques psychosociaux augmentent considérablement et la sécurité, la santé et les conditions de travail ne sont pas assurées au sein de l'EPE du Rhône. Jusqu'où ira la dissimulation de ces actes par la hiérarchie ? Que vont encore devoir subir nos collègues avant que la hiérarchie réagisse et surtout agisse ?

Nous demandons la mise en place d'actions concrètes pour améliorer le quotidien professionnel des collègues de l'EPE, de prendre des mesures envers les agents auteurs de maltraitance pour éviter de nouvelles victimes et de nouveaux missionnements. Mais également de mettre en pause ce projet d'expérimentation qui va aggraver la situation des équipes et la prise en charge des jeunes.

Rappeler à la hiérarchie leurs obligations et leurs responsabilités de cadre de l'exercice de leurs fonctions, mais également dans la mise en œuvre de la loi sur la santé, sécurité et les conditions de travail. Sécuriser les équipes permet de sécuriser les jeunes pris en charge. Ce qui reste au cœur de notre métier.

SNPES-PJJ/FSU

Section Ain/Rhône